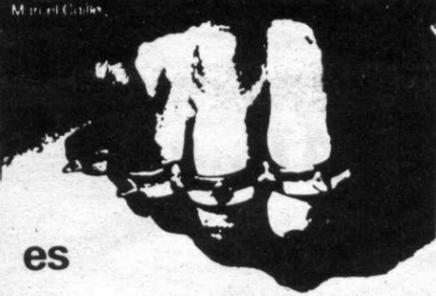


LES TRUANDS DU PATRONAT



À propos du livre de Marcel Caille :

LES TRUANDS DU PATRONAT

CFT : voilà que le nom de cette officine patronale, aux relents fascisants et à l'activité tristement célèbre, est réapparu par deux fois sur le devant de la scène en quelques jours : le Conseil d'État vient de lui refuser le droit de siéger dans les comités économiques et sociaux régionaux, rejetant ainsi la demande

de Poniatowski. Quant à Marcel Caille, secrétaire national de la CGT, il vient de publier aux Éditions Sociales un livre traitant des agissements de cette officine : «*Les truands du patronat*», un livre qui justement parle de Poniatowski et de l'action que celui-ci mène sans relâche depuis deux ans pour la «reconnaissance» de la CFT.

Mais Poniatowski n'est pas le seul, et Caille le montre, d'innombrables députés, ministres ac-

deputés, ministres (actuels ou anciens), des partis de la majorité, ne sont pas en reste ! De la «bienveillante neutralité» envers l'officine jusqu'à son soutien (financier entre autre) avoué ou non, la liste est longue depuis deux ans, de ceux qui rêvent ainsi d'ajouter un nouveau maillon légal à l'actuel arsenal répressif dirigé contre la classe ouvrière : et notamment les hommes de l'ex-UDR comme Sanguinetti, Tomasini, Charbonnel, Galley (ancien ministre des PTT), Mazeau... et Chirac, que nombre des éléments précités ont suivi... au RPR.

Que la bourgeoisie essaie de la sorte de se donner un moyen supplémentaire pour s'attaquer aux droits de la classe ouvrière n'a rien d'étonnant, tant il est vrai que l'obtention de ces droits n'a jamais été le fait de sa bonne volonté et que sans cesse, elle tente de reprendre d'une main ce qu'elle a été obligée de céder de l'autre.

Le droit de grève reconnu en 46, celui des syndicats en 1884, celui des sections syndicales en 68 ont été chaque fois le résultat d'âpres luttes ; et à quoi assistons-nous aujourd'hui, de la part de la bourgeoisie en crise, sinon à une tentative continuelle de remise en cause des libertés syndicales ? Mises à pied, licenciements de délégués syndicaux,

interventions des forces de police dans les usines occupées, sont devenus systématiques dans la période. Et la bourgeoisie en ce domaine tente quotidiennement d'aller toujours plus loin : pas plus tard que la semaine dernière, la direction des Chantiers de l'Atlantique ne tentait-elle pas de limiter le nombre d'heures de délégation reconnu aux militants syndicaux, pour mener leur travail ?

LA CFT : UN PROGRAMME... ET UNE ACTIVITÉ EXPLICITES !

La légalisation des officines genre CFT, permettrait d'aller plus loin encore en la matière : avec plus de moyens (financiers entre autre),

elles pourraient perpétrer encore mieux les sales coups auxquels elles se livrent déjà aujourd'hui : agressions physiques, menaces, pressions en tout genre contre les militants syndicaux (comme dans le secteur de l'automobile). Car telle est bien la fonction de ces officines : empêcher toute organisation des travailleurs dans les entreprises, les dissuader de toute velléité de lutte par une terreur quotidienne, remettre en cause par la manière forte toutes les formes de lutte avancées que les travailleurs se sont données pour mener le combat de classe quotidien. Le programme de la CFT ne dit-il pas clairement qu'il est «contre l'institution anti-démocratique du piquet de grève» ? et qui vise-t-il sinon les militants et syndiqués CGT et CFDT «qui souvent sont à l'origine des séquestrations de cadres» ? Les agressions de cette milice contre les piquets de grève et jusqu'aux simples distributeurs de tracts (dernièrement à Citroën où un tract protestait contre la nourriture avariée servie par Borel). Et sur ce point, le livre de Marcel Caille fourmille de détails concrets (voir encarts).

La CFT et le sinistre cortège des «syndicats indépendants» et autres «syndicats-maisons» sont aujourd'hui une menace permanente, quotidienne, insidieuse, installée dans certains bagnes capitalistes mais, ils peuvent être aussi une force de recours pour la bourgeoisie, qu'elle tient en réserve et pourrait être amenée à utiliser en grand à un moment crucial de ses difficultés.

Selon le livre de Caille, n'est-ce pas Chirac qui, en avril 76, a participé ouvertement à l'éviction de Simakis à la tête de la CFT pour le remplacer par Blanc, Simakis «étant jugé trop mou» ? En somme structurer la CFT, en faire un instrument efficace contre la classe ouvrière... (voir encart)

LA POSITION DU PCF DANS LA CGT

Que signifie pour le PCF, la «bataille» contre ces officines ? Pour lui, la CFT n'est «qu'un instrument de répression mis au point par un patronat arriéré, uniquement motivé par l'avidité du profit» et il est nécessaire de lutter contre «l'esprit conservateur et rétrograde» caractérisant le comportement de ces mêmes milieux patronaux. Les tentatives d'implantation de ces officines sont pour le PCF un brillant résumé «de la philosophie (des possesseurs de moyens de production) envers la démocratie».

Mais aujourd'hui, même lorsqu'elle ne recourt pas à la CFT ou d'autres organisations de ce type, la classe au pouvoir ne se prive pas d'organiser une répression violente contre les travailleurs, qu'il s'agisse de l'envoi des forces de police contre les grévistes occupant leurs usines, ou du matraquage de manifestations. Aussi, la CFT doit-elle être dénoncée pour ce qu'elle est : non une simple bavure nuisant à la démocratie, mais un produit du système capitaliste ; les «truands du patronat» ne sont qu'un effet, parmi les plus vivants, de la dictature de la bourgeoisie qui, dans sa panoplie, pour prépa-

rer une répression accrue contre les travailleurs, place par exemple l'augmentation des effectifs policiers, une mesure d'ailleurs que les élus PCF appellent de leurs vœux.

S'il est indispensable aujourd'hui de lutter pour la défense et l'extension des libertés démocratiques, cette lutte ne saurait détourner la classe ouvrière de l'objectif de mettre à bas la société capitaliste qui viole tous les jours ces libertés.

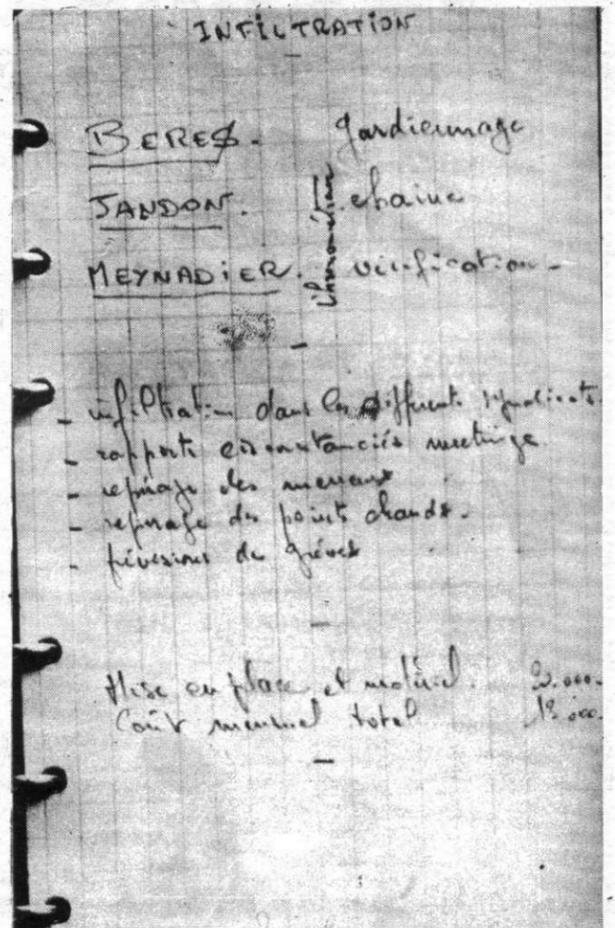
Cet objectif n'est pas celui du PCF, et cela explique les limites qu'il imprime à l'action contre la CFT.

Pour le PCF dans la CGT, il serait possible d'obliger ceux qui soutiennent la CFT... d'y renoncer, pour peu qu'un nombre suffisamment important de motions, dossiers, protestations atterrissent sur les cabinets ministériels.

Le seul résultat auquel ont abouti ces «initiatives», et différentes campagnes, a été la dernière décision du Conseil d'État relatée plus haut. Recul positif mais qui laisse la CFT continuer impunément l'essentiel de son activité. Vont dans le même sens, les innombrables procès intentés : les quelques rares qui ont abou-

ti n'ont fait au maximum que condamner la CFT à des amendes, ne la gênant nullement. Nous n'en voulons pour preuve que ce procès qui a condamné Brégeon, directeur de Berliet à une amende «pour entrave à la liberté syndicale» le 9 juillet 76... la même semaine, les hommes de la CFT incendiaient la voiture d'Albert Rivat, secrétaire CGT de l'usine !

Se battre sur ce seul terrain correspond à la volonté des révisionnistes de freiner la mobilisation des travailleurs, d'être reconnu comme «interlocuteur valable» pour le patronat. Le seul combat conséquent en la matière ne peut que se situer sur le terrain des usines, quotidiennement. C'est par la création, le renforcement des syndicats de base sur des bases de classe, par leur affirmation dans la lutte de tous les jours, qu'il est possible de mettre en échec ces officines ou d'empêcher leur naissance. C'est ce à quoi œuvrent avec déjà des succès, de nombreux militants CGT et CFDT notamment à Citroën, à Aulnay-sous-Bois, à Hoover à Dijon où dans ce dernier cas la création de sections syndicales a fait se terrorer en partie une CFT-vieille de 10 ans !



La mise en place d'un service anti-syndical par le biais des sociétés intérimaires de Gaillard. A la demande de Berliet.

«L'ASSURANCE DE MATIGNON...»

Simakis est devenu secrétaire général de la CFT en 1960. Il en a été définitivement évincé par Auguste Blanc en 1975. En avril, Simakis devait déclarer : «Avant le congrès des 13 et 14 septembre 1975, il y a eu deux réunions qui se sont tenues, qui ont regroupé des gens qui politiquement se trouvaient du côté de l'UDR et du côté du SAC, une trentaine... Tous les frais leur ont été largement payés. Ces trente personnes avaient pour but de créer un certain climat en faisant valoir que certaines personnes s'étaient réunies et qu'il y avait soi-disant une volonté de renouveau. Des moyens considérables leur ont été promis. Ces trente personnes sont devenues par la suite 90 à 100... en promettant aux gens, la reconnaissance de la CFT au niveau national, en leur disant : si vous n'êtes pas reconnu c'est la faute à Simakis personnelle. Autrement, vous devriez l'être et vous le serez. Vous avez l'assurance de Matignon plus exactement celle de Marie France Garaud et de Jacques Chirac...»

«Au congrès de septembre, un ensemble de syndicats qui ne devaient pas participer au congrès, y a participé. Cela a faussé le congrès en ce qui concerne les voix statutaires... Chaque section syndicale avait droit à deux représentants. Chrysler et Citroën en ont fait venir chacun une centaine. Au total, il y avait deux cents personnes dans la salle qui ne devaient pas y être.»

Extraits «Les truands du patronat»

Éditions Sociales

CITROËN (AULNAY) : «DEPUIS 34 JOURS, ILS COGNENT... MA VIE EST EN DANGER»

Ismaël, travailleur de Citroën Aulnay témoigne : «Depuis trente quatre jours... ils me battent systématiquement, ils me donnent des coups, ils prennent ma mâchoire, me disent «regarde-moi bien» et puis ils me crachent sur le visage. Après m'avoir battu sérieusement, ils me disent «il faut que tu signes cette lettre» qui est la lettre de démission de la CGT «sinon, nous te tuerons». Je leur réponds que je ne veux pas. Ils me répètent qu'ils me tueront. Je ne suis pas seul dans ce cas... Ma vie est en danger...»

Le Creusot, avril 1975 : «Une bombe vient d'exploser dans les locaux syndicaux CGT du Creusot. Elle a éclaté entre les mains de Peraud qui sera grièvement blessé... L'usine du Baron Empain, Creusot Loire, a reçu un arrivage massif d'hommes de main...»

Citroën, Levallois 1975 : «Début avril, les travailleurs de certains services se mettent en grève pour obtenir une augmentation de salaire. Deux cents hommes arrivent de toutes les usines du groupe, encadrés, entraînés, militarisés. Ils tapent, ils cognent, ils filtrent. Le secrétaire CGT Alfonso Camposeo en gardera trace pour la vie, physiquement et nerveusement.»

Extraits «Les truands du patronat»

Éditions sociales